

Budget : Enfin plus qu'une tache dans le dos ! Mais...
Le mouvement communautaire en partie au cœur des annonces

TROIS-RIVIÈRES, le 23 mars 2022 – Il était moins une, après des décennies de revendications du mouvement communautaire, le gouvernement du Québec a posé hier un geste important en annonçant un rehaussement considérable et récurrent à la mission des organismes. Avec des annonces sur cinq ans, on prévoit une croissance et donc probablement l'indexation dudit financement ce qui est bien reçu. De plus, la confirmation d'un prochain Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) a de quoi rassurer le mouvement. Cependant, les montants annoncés sont encore bien en deçà des besoins réels, on parle donc ici d'un pas dans la bonne direction. De plus, aucun rehaussement du financement des Corporations de développement communautaire (CDC) n'a pu être confirmé pour le moment.

Financement des Corporations de développement communautaire (CDC)

Le réseau des CDC incarné par la TNCDC n'a à ce jour aucune information concernant sa demande de 8,7M\$ afin d'assurer un rattrapage pour les 67 CDC. La vigilance sera de mise jusqu'au dépôt du PAGAC, Cependant, la TNCDC se réjouit tout de même de la mesure qui prévoit la reconnaissance de nouveaux organismes. Étant un réseau en plein développement cette mesure va permettre à de nouvelles CDC d'être reconnues et financées. « Les CDC sont les piliers du mouvement communautaire et du développement local, elles sont présentes dans la quasi-totalité du territoire québécois. Bien qu'inquiets pour le financement de celles-ci, on se réjouit tout de même de cette annonce. En accréditant en moyenne deux CDC par année, la reconnaissance de nouveaux organismes est en soi une très bonne nouvelle et va nous permettre de poursuivre le développement du réseau », mentionne Sébastien Guernon, président de la TNCDC.

Toutefois, bien que la crise sanitaire des deux dernières années ait démontré, plus que jamais, la nécessité et l'efficacité du mouvement communautaire, le financement demeure insuffisant, fragile et au cœur des préoccupations. Pour Marie-Line Audet, directrice générale de la TNCDC, la vigilance doit demeurer au rendez-vous. « Nous sommes certes heureux de cette annonce aujourd'hui, mais ce n'est que le premier pas vers une consolidation pleine et entière du mouvement communautaire. Nous ne baisserons pas la garde. La collaboration avec le gouvernement est bonne, mais celle-ci doit se traduire en actions concrètes. Nous avons hâte au dépôt du PAGAC pour connaître l'ampleur des différentes mesures dont celle concernant le financement de nos CDC. Aujourd'hui c'est un premier pas dans la bonne direction », rappelle madame Audet.

Impact économique des Corporations de développement communautaire

En plus de l'impact social considérable des CDC et du milieu communautaire, une récente [étude d'impact](#) réalisée par la firme AppEco confirme le caractère économique structurant du secteur communautaire et l'ampleur, parfois insoupçonnée, de ses retombées économiques.

Investir dans le milieu communautaire, c'est donc payant non seulement socialement, mais également sur le plan économique.

À propos de la TNCDC

Regroupant 67 CDC et plus de 2 700 organismes communautaires, la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) intervient dans une multitude de domaines, notamment la santé, l'éducation, l'emploi, la défense des droits ou encore l'environnement. Les CDC agissent en tant que leaders du développement social et communautaire dans leur milieu. Elles offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire, en plus de développer des projets à vocation sociale en partenariat avec ces organismes, les citoyens, les municipalités et les gouvernements.

- 30 -

Source et demandes d'entrevues

Marjolaine Cloutier, conseillère stratégique
TNCDC
Cell : 819 692-0580
conseil@tncdc.qc.ca

Information et entrevues

Marie-Line Audet, directrice générale
TNCDC
direction@tncdc.qc.ca